Un des défis majeurs de la décennie

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1976)**

Heft 389

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1024018

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

J.A. 1000 Lausanne 1
Hebdomadaire romand
No 389 28 décembre 1976
Quatorzième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley
René Duboux
Victor Ruffy

389

Domaine public

Un des défis majeurs de la décennie

En guise de bilan de fin d'année, un coup de projecteur sur l'un des défis qui s'annonce parmi les plus délicats à relever dans les domaines culturels et politiques : trouver la place de la télévision dans notre système éducatif.

Aujourd'hui le petit écran, sous nos latitudes, est un passage obligatoire de la vie quotidienne, comme l'électricité, l'eau courante, le téléphone ou la voiture. Plus de 90 % des gens possèdent un récepteur TV, couleur dans une proportion toujours plus élevée.

La cible la plus vulnérable ? Les enfants, à n'en pas douter. Et là, les points de repère sont délicats à fixer, les résultats des enquêtes, parfois contradictoires et les jugements, souvent subjectifs. En réalité, rien ne permet d'affirmer que, sur les enfants, les effets de la TV sont tout à fait négatifs. Une seule conclusion s'impose : le temps passé devant le petit écran diminue le besoin de lire et d'étudier des enfants des milieux les moins favorisés.

Mais c'est surtout l'école, ses programmes, ses moyens et ses méthodes d'enseignement qui sont remis en cause par l'audiovisuel. Car la plupart des salles de classe de Suisse romande n'ont guère changé depuis le début du XXe siècle. Alors que les appartements ont un équipement électroménager et électronique, que n'importe quelle entreprise de grandeur moyenne utilise les moyens modernes de communication, télex, machines à écrire, à photocopier, à calculer, l'ordinateur, l'écran de télévision.

« Partout dans le monde industrialisé, les adolescents apprennent devant la télévision ce que l'école néglige de leur montrer : la vie qui les entoure. A côté d'un enseignement abstrait, souvent anachronique, la télévision fournit un savoir brut, incohérent, plein de bruit et de fureur. Il y a, entre les « mass-media » et l'école, retranchée derrière ses programmes, un divorce profond qui s'aggrave chaque année ». C'est ainsi que « Le Monde » du 16 septembre 1972 commentait la session de la 9e conférence atlantique de l'éducation qui s'était tenue à Bordeaux sur le thème « La télévision et l'actualité internationale dans l'enseignement ».

Il faut s'y résigner : culture scolaire et culture télévisée sont concurrentes. L'enfant qui grandit dans une de nos sociétés occidentales passera plus de temps devant le petit écran qu'à l'école. Si l'enseignement public doit préparer à la vie, il doit intégrer toutes les cultures, le présent et le passé, tous les « medias », l'imprimé et l'audiovisuel. Car tous les moyens de communication sont complémentaires et nécessaires à la connaissance des réalités d'un monde aux transformations rapides. Surtout dans un pays de démocratie semi-directe où l'information de la population joue un rôle capital.

La télévision, qui a le monopole de l'antenne, et les Départements de l'instruction publique, qui ont le monopole de l'enseignement, sont condamnés à coordonner leurs actions. Pour l'instant, en Suisse, la collaboration est insignifiante. Et en Suisse romande, les émissions scolaires sont mal parties (voir pages suivantes). C'est à l'échelle nationale et à l'échelle régionale qu'une politique de l'audiovisuel doit être déterminée. Outre la libéralisation de la loi sur les droits d'auteur, il s'agit d'étudier l'utilisation et la gestion des archives de la SSR — le représentant de la ville de Genève à la SSR, M. A. Knechtli, vient de faire une intervention à ce sujet — la planification des programmes éducatifs.

● **SUITE AU VERSO**

DANS CE NUMÉRO

Pp. 2 à 4 : Emissions TV scolaires et éducatives : des bouteilles vides dans la mer de l'information; p. 5 : Lait en poudre : l'élan bernois — A contre-courant; p. 6 : Point de vue : La courbe; p. 7 : Le petit jeu de la question fondamentale; p. 8 : Dans les kiosques : des grands, des absents — L'ombre de M. Freymond.

Un des défis majeurs de la décennie (fin)

Un des défis majeurs de la prochaine décennie, quand des satellites lanceront des programmes sur le monde entier, sera celui de la fabrication et de l'utilisation des émissions de télévision. Il n'est pas sans importance que des programmes nationaux, régionaux et locaux soient alors offerts aux établissements d'enseignement et aux centres de formation permanente.

En 1970, le rapport Hari proposait la création d'un service de radio-télévision éducative et, à plus ou moins longue échéance, un Conseil national de l'éducation. Sans doute était-il alors trop en avance sur son temps. Aujourd'hui ce rapport demeure toujours la seule étude sérieuse sur laquelle les Départements de l'instruction publique et la SSR peuvent construire une véritable politique culturelle et éducative.

Il ne s'agirait pas, si l'on entre dans la pratique, de mettre sur pied une nouvelle machine administrative, lourde par définition, et vouée aux compromis intercantonaux, presque irréalisables et ramenés à l'avance au plus petit dénominateur commun culturel : en réalité toute une matière éducative est là, à disposition; elle doit être exploitée le plus largement possible, distribuée dans les circuits les plus adéquats, proposée à l'examen critique du plus grand nombre. Ce premier objectif est réalisable dans des délais acceptables. Voir ci-dessous !

Emissions de télévision scolaires et éducatives: des bouteilles vides à la mer de l'information

« Reprise probable des émissions au début 75 », titrait « La Liberté » du 6 mars 1974. L'article rapportait alors la réponse du Conseil d'Etat fribourgeois à la question d'un député sur la télévision scolaire. Plus récemment, des communiqués de presse ont annoncé en fanfare « des programmes pilotes », « une télévision scolaire modèle ». Pour 1976, puis pour 1977... On ne voit toujours rien venir. Il paraît cependant que « ça bouge »... A vrai dire, nombreux sont les observateurs qui vont répétant que la mariée est trop belle, et qu'on ne la verra jamais à moins d'une conversion. Car si l'école est en retard d'un moyen de communication, la commission romande de radio-télévision semble au moins en retard d'une guerre.

L'enregistrement des émissions, leur rediffusion en circuit fermé ont constitué une première étape vers une utilisation plus souple du petit écran en milieu scolaire. Un progrès décisif vient d'être accompli avec le magnétoscope à cassette, un appareil simple à manipuler, fiable. Copiés sur cassettes, les films, toutes les émissions TV peuvent êtres enfin utilisés à la carte, par l'enseignant lui-même, intégrés dans une stratégie pédagogique. Avec un magnétoscope à cassette robuste et une diffusion video sur petit écran (qui deviendra grand), avec un choix considérable de programmes, la télévision éducative peut prendre enfin un nouveau départ. Sauf en Suisse romande...

Un constat d'échec

La TVSR a interrompu ses programmes scolaires expérimentaux en 1969. Pendant six ans une soixantaine d'émissions avaient été diffusées. Audience à peu près nulle, intérêt minime, un constat d'échec.

Une commission Télévision suisse romande-Départements de l'instruction publique est mandatée, un rapport déposé en 1970. Tenu longtemps officieux, ce document, appelé « le rapport Hari » (voir DP 210, 211) préconise trois options fondamentales :

— un service unique de radio-télévision éducative (RTE);
— l'intégration des émissions TV à l'enseignement dans une stratégie « multimedia »;
— une conception globale et nationale de la télévision en milieu scolaire et dans le cadre de l'éducation permanente.

Jugé trop centralisateur et audacieux par la majorité des cantons romands qui craignent l'impérialisme genevois et socialiste, le rapport est finalement escamoté. Petites manœuvres en coulisses. Une nouvelle commission ressurgit discrètement en 1972, présidée par M. J. Cavadini, secrétaire à la coordination romande, député libéral.

Chargée d'étudier les problèmes de la télévision scolaire, cette nouvelle commission ignore alors délibérément les centres TV de Genève et Neuchâtel. Le « rapport Cavadini » est déposé en 1972. Grâce, semble-t-il, à ses perspectives réduites, il est accepté sans enthousiasme par les différentes parties. Mais sans que des engagements financiers précis soient définis de part et d'autre...

La commission a renoncé à considérer la télévision comme partie intégrante des programmes, comme un moyen d'enseignement. Elle s'est bornée aux options très générales (DP 234).

— former les élèves à l'éducation visuelle : TV-scopies.
— introduire l'actualité dans le domaine scolaire : actualités hebdomadaires.
— proposer des moyens complémentaires d'illustration pédagogique à caractère pluridisciplinaire : illustration des programmes primaires de 1 à 4.

En 1976, une commission romande de radiotélévision scolaire est mise en place ainsi qu'une commission de production; enfin deux délégués pédagogiques ont été désignés, ils sont actuellement en cours de formation. Les premières réalisations devraient être diffusées sur antenne en 1977...